

# **Mairie de Méry sur Cher**

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 janvier 2018

Date de convocation : 15 janvier 2018

**Présents : M Nivard, maire, Mme Billon, M.Ait Slimane, M.Béguin adjoints,  
M Duméry, M Nisseron, Mme Bouillot, Mme Taillemite, Mme Fiette, M Le Ponner,**

**Absents excusés :** M Liance donne pouvoir à M Nivard  
Mme Gaultier donne pouvoir à Mme Billon

**Secrétaires de séance :** Mme Billon et M Nisseron

### **Ouverture de la séance à 19 heures**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 décembre 2017 : approuvé à l'unanimité

### **Ordre du jour :**

#### **Indemnités des employés communaux.**

Un nouveau système indemnitaire le RIFSEEP comprend une indemnité obligatoire l'IFSE (Indemnité de Fonction de Sujétions et d'Expertise) et un complément facultatif CIA (Complément Indemnitaire Annuel)

Le Conseil Municipal dans sa réunion du 11 déc. 2017 a délibéré pour l'instauration de ce système en choisissant de ne pas appliquer le CIA. Cependant il est nécessaire de l'appliquer mais avec un montant nul (0€)

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour un CIA à 0€.

#### **La Communauté de Communes**

Une prochaine réunion des maires va travailler à la mise en place du PLU intercommunal et de l'habitat. La volonté de Méry est de préserver la ruralité des petites communes et que le PLUIH intègre tout ou partie de notre charte sur la qualité des constructions.

Il est projeté de construire un pont levis à la Roussellerie, commune de Thénioux, afin de permettre la navigation sur le canal au-delà de l'écluse du Petit Launay, jusqu'aux Claudis. Un appel d'offre va être lancé pour choisir les entreprises.

Cette année, la randonnée de la Communauté de Communes organisée par les Mille Pattes aura lieu le dimanche 4 février à Méry-sur-Cher.

#### **Rythmes scolaires**

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable au retour à la semaine de quatre jours pour l'année scolaire 2018-2019.

## **Informations diverses**

Le dossier de la place de l'Eglise est complet. Il est rappelé que la commune a la maîtrise d'ouvrage, mais que la maîtrise d'œuvre est confiée à la Communauté de Communes. Le début des travaux est prévu pour début juin, et leur achèvement pour le 20 juillet.

Travaux 2018 :

Sont prévus l'élagage des arbres du square du Souvenir Français et de la place de la mairie, et si possible le nettoyage du mur de l'église sur la façade le long du nouvel aménagement.

Les lampes extérieures du foyer rural vont être remplacées par des LED, avec des globes à mémoire de forme.

La porte du local des associations a été remplacée.

Une réunion avec le service des routes départementales a permis d'aborder différents points. Une meilleure signalisation de la chicane en venant de Thénioux a été demandée. Un lampadaire pour mieux éclairer la nuit sera probablement installé. Les panneaux de direction vers Theillay vont être posés. Sur la route des Berthes la signalisation d'une chaussée étroite au passage du pont sera améliorée. Une campagne de mesures va être faite pour évaluer l'impact des nouveaux aménagements : l'aménagement de la traversée du bourg et les deux chicanes. Il se confirme que le parking côté nord sur le bord de la RD2076 à la Forêt sera supprimé.

Les associations demandent un panneau d'affichage. Les prix observés sont pour le moment dissuasifs.

Les cours d'informatique sont terminés et ont donné toute satisfaction. Une nouvelle action pourrait être envisagée.

Un concert piano et chant aura lieu à l'église le dimanche 27 mai.

Une première esquisse du budget 2018 démontre que pour le fonctionnement les recettes diminuent et les dépenses augmentent. Ce qui laisse une faible marge de manœuvre pour l'investissement.

Fin de séance 21 heures. Prochaine réunion du conseil le vendredi 23 mars à 19 heures.

A l'issue de la réunion, le conseil a reçu l'adjudant Vatonne commandant de la brigade de gendarmerie de Graçay, dont dépend Méry-sur-Cher. Il met en place une campagne de sensibilisation aux cambriolages et a proposé de faire une réunion publique pour informer la population sur la sécurisation des habitations et des biens, le démarchage téléphonique, le fishing, etc...

Le conseil a accepté avec plaisir cette proposition. Une réunion publique aura donc lieu au foyer rural le jeudi 15 mars à 18 heures, et probablement s'adressera également aux habitants de Thénioux.

**Prochaine séance vendredi 23 mars à 19h**